

Arc Sud Bretagne
Communauté de Communes

Rapport d'Activité 2023

Communauté de Communes
Arc Sud Bretagne
Allée Raymond Le Duigou
56190 MUZILLAC
02 97 41 46 26 - www.arc-sud-bretagne.fr



Sommaire

PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Fiche d'identité et territoire p 3
- Les compétences d'Arc Sud Bretagne p 4
- Le fonctionnement et les instances p 5
- Les élus communautaires p 6
- Organisation des services par pôle : p 7

Pôle Direction Générale

Pôle RH, Insertion, Emploi-Formation, France Services

Pôle Aménagement du territoire

Pôle Services aux habitants

Pôle Environnement

Pôle Technique

LE BUDGET D'ARC SUD BRETAGNE p 8

LES SERVICES

- Chantier d'Insertion p 9
- Emploi-Formation, France Services p 10
- Développement Economique p 12
- Aménagement et Urbanisme p 14
- Affaires scolaires p 16
- Culture p 18
- Enfance-Jeunesse p 20
- Solidarités p 22
- Sport p 24
- Déchets p 26
- SPANC p 28
- GEMAPI p 29
- Service technique p 30

LES SERVICES SUPPORT

- Comptabilité et Finances p 32
- Achats et Marchés publics p 33
- RGPD p 34
- Ressources Humaines p 35
- Communication p 36
- Tourisme p 38

Le mot du Président



Mesdames, Messieurs,
Chers habitants d'Arc Sud Bretagne,

J'ai le plaisir de vous transmettre ce 1^{er} rapport d'activité de l'année 2023.

Ce rapport d'activité est bien plus qu'un simple document administratif. En effet, il entend présenter – de façon lisible – le spectre très étendu des actions de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne au service des habitants de ses douze communes membres.

Cette présentation, sans avoir la prétention d'être exhaustive, a pour ambition de montrer concrètement l'intervention d'Arc Sud Bretagne. Parfois cette intervention est quotidienne (collecte des déchets, transports scolaires...), parfois stratégique et structurante (développement économique, aménagement du territoire, contrat local de santé...) et souvent de proximité (sport, France Services...).

Toutes les actions que vous pourrez découvrir dans les pages de ce rapport ont comme fil conducteur l'emploi, le cadre de vie, la solidarité et les transitions, en particulier écologiques.

Elles ne peuvent être réalisées que par le travail des élus et des agents publics, auxquels je tiens à formuler ici mes remerciements sincères pour leur engagement en faveur du territoire communautaire et de ses habitants.

Bonne lecture.

Bruno Le Borgne,
Président de la Communauté de Communes
Arc Sud Bretagne

Communauté de Communes Arc Sud Bretagne



28 730 habitants
(Insee - population 2024)



353 km²



18 Parcs d'activités
économiques



12 communes



36 bâtiments communautaires,
dont 5 équipements sportifs



plus de 2 500 entreprises

Ambon
Arzal
Billiers
Damgan
La Roche-Bernard
Le Guerno
Marzan
Muzillac
Nivillac
Noyal-Muzillac
Péaule
Saint-Dolay



Les compétences

COMPETENCES OBLIGATOIRES

L'aménagement du territoire

- Elaborer un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT),
- Animer un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Le développement économique et le tourisme

- Accueillir et accompagner les entreprises
 - Gérer les parcs d'activités économiques
- A travers l'Office de Tourisme Communautaire :
- Accueillir et informer les touristes
 - Assurer le développement touristique du territoire
 - Proposer des activités et des visites

Elimination et valorisation des déchets

- Collecter les emballages et les ordures ménagères,
- Proposer des solutions de tri des biodéchets
- Gérer les déchetteries et plateformes de déchets verts
- Informer et sensibiliser sur les consignes de tri

Aire d'accueil des gens du voyage

- Créer et gérer les aires d'accueil pour les gens du voyage

La GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)

- Gérer un bassin hydrologique, entretien, aménagement des cours d'eau, protection et restauration de sites et écosystèmes aquatiques.
- Contrôler la qualité des eaux naturelles
- Lutter contre les risques d'inondation et de submersion marine

La GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)

- Gérer les ouvrages structurants
- Animer et sensibiliser à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques de submersion marine

Assainissement Non Collectif (SPANC)

- Conseiller et contrôler les installations des particuliers

Protection et mise en valeur de l'Environnement

- Organiser des actions de sensibilisation à l'environnement et d'information sur le développement durable

COMPETENCES FACULTATIVES

Gestion des voiries communautaires

- Entretien la voirie et ses abords
- Entretien des espaces verts sur les parcs d'activités et les chemins de randonnées

Social

- Accueillir les demandeurs d'emploi en difficulté au sein d'un chantier d'insertion Nature et Patrimoine
- Conduire des actions de prévention à destination des seniors
- Proposer deux espaces de distribution aux associations caritatives dans les maisons de la solidarité

Emploi

- Accompagner les demandeurs d'emploi et les entreprises dans les démarches de recrutement
- Gérer et animer l'espace France Services
- Accueillir les partenaires lors de permanences au public

Affaires Scolaires

- Organiser avec la Région Bretagne le service des transports scolaires
- Aider les collèges pour la pratique des activités culturelles et sportives

Sports

- Gérer des équipements sportifs
- Proposer des activités sportives aux écoles

Habitat Logement

- Gérer et animer la résidence Seniors « La Marinière »
- Soutenir les Opérations d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Mobilité

- Création, aménagement, signalétique et entretien d'itinéraires cyclables
- Autorité organisatrice de la mobilité (AOM)

Jeunesse

- Accueillir les enfants au centre de loisirs « Vacances à la carte »
- Favoriser l'emploi saisonnier des 16-18 ans avec le dispositif « argent de poche »
- Mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation vers le public enfance-jeunesse
- Coordonner le réseau de professionnels du territoire

Contribution au déploiement de la fibre optique

Culture et Loisirs

- Subventionner les spectacles pour les scolaires : « Entre cour et jardin »
- Aider des manifestations culturelles à forte résonance



Le fonctionnement / les instances

Le Président

Elu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la Communauté de Communes. En plus de responsabilités propres, il exécute les décisions du Conseil Communautaire qui lui a délégué certaines attributions.

Les commissions

Au nombre de **12**, les commissions sont chargées d'étudier les questions qui sont ensuite soumises au Conseil Communautaire dans les différents domaines de compétences d'Arc Sud Bretagne.

Les commissions sont composées d'élus municipaux et présidées par l'un des vice-présidents :

Solidarité	Marie-Thérèse CABON
Finances	Guy DAVID
Développement économique	Jean-François BREGER
Travaux	Patrick BEILLON
Enfance-Jeunesse	Muriel MALNOE
Aménagement	Denis LE RALLE
Culture	Noël PAUL
Sports	Noël PAUL
Tourisme	Jean-Marie LABESSE
Transition écologique	Samuel FERET
Emploi-Formation-Insertion	Gérard GUILLOTIN
Cycles de l'eau	Bertrand ROBERDEL

Le Bureau Communautaire

Composé du Président, de **11** Vice-Présidents et de **3** autres membres, il étudie les propositions des services et des commissions, puis les soumet à la décision du Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire

C'est la principale instance de décision. Composé de **38** conseillers, il administre la Communauté de Communes, vote le budget et prend les décisions concernant les orientations et les actions les plus stratégiques et structurantes.

L'exécutif

Bruno LE BORGNE Président

Marie-Thérèse CABON 1^{ère} Vice-Présidente : Solidarités - TIC

Guy DAVID 2^{ème} Vice-Président : Finances - Ressources Humaines

Jean-François BREGER 3^{ème} Vice-Président : Développement Economique

Patrick BEILLON 4^{ème} Vice-Président : Travaux

Muriel MALNOE 5^{ème} Vice-Présidente : Enfance Jeunesse

Denis LE RALLE 6^{ème} Vice-Président : Aménagement

Noël PAUL 7^{ème} Vice-Président : Sports - Culture

Jean-Marie LABESSE 8^{ème} Vice-Président : Tourisme

Samuel FERET 9^{ème} Vice-Président : Transition écologique

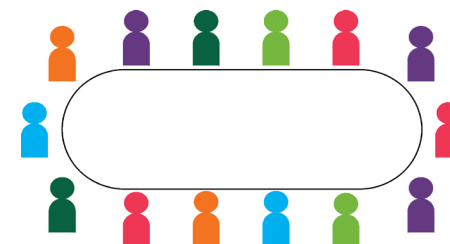
Gérard GUILLOTIN 10^{ème} Vice-Président : Emploi, Formation, Insertion

Bertrand ROBERDEL 11^{ème} Vice-Président : Cycles de l'eau

Michel CRIAUD

Patrick GERAUD

Régine ROSSET



7 réunions du Conseil
Communautaire en 2023

110 délibérations
prises par le Conseil

21 réunions du Bureau
Communautaire en 2023

18 délibérations
du Bureau Communautaire

28 décisions prises dans le cadre de la délégation du
Conseil Communautaire par le Président

Les élus communautaires

AMBON



Noël PAUL
7^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Guillaume FREDET



Nicole KORN

ARZAL



Samuel FERET
9^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Geneviève
LE GOUALLEC

MARZAN



Denis LE RALLE
6^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Annie DRENO



Eric LIPPENS

DAMGAN



Jean-Marie LABESSE
8^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Muriel CLERY

MUZILLAC



Michel CRIAUD
Membre du Bureau
Maire



Laurence BAUDAIS



Marie-Thérèse CABON
1^{ère} Vice-Présidente
Membre du Bureau



Jean-Paul DANIEL



Bruno HUBERT



Christine LE CADRE

LE GUERNO



Gérard GUILLOTIN
10^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Denis HILLAIREAU

PÉAULE



Jean-François BREGER
3^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Alain MOREAU



Mireille LUCAS



Odile PROVOST

NOYAL-MUZILLAC



Patrick BEILLON
4^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Christian BILLY



Anne-Cécile
BLANCHARD



Valérie
LAFURIE
-LE DIVELLEC

BILLIERS



Régine ROSSET
Membre du Bureau
Maire



Bertrand ROBERDEL
11^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau

NIVILLAC



Guy DAVID
2^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Patrick
BUESSLER-MUELA



Béatrice DENIGOT



Isabelle DESMOTS



Jocelyne PHILIPPE



Eric ROZE

LA ROCHE-BERNARD



Bruno LE BORGNE
Président
Membre du Bureau
Maire



Monique LE THIEC
Suppléante

SAINT-DOLAY



Patrick GERAUD
Membre du Bureau
Maire

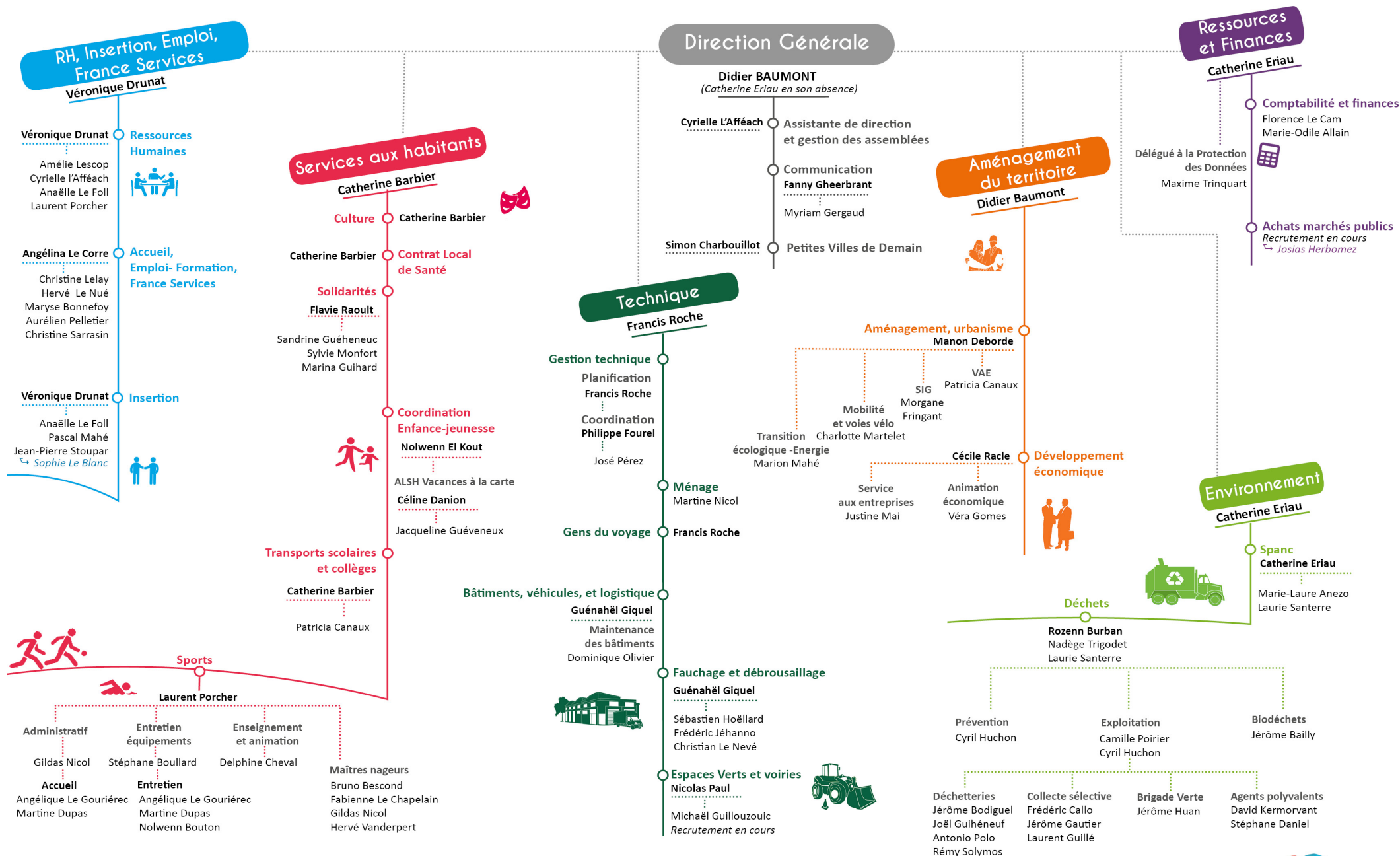


Muriel MALNOE
5^{ème} Vice-Présidente
Membre du Bureau



Isabelle SIRLIN

L'organisation des services par pôle



Organigramme des services
Décembre 2023

Le Budget 2023

Présentation du Débat d'Orientaion Budgétaire Conseil communautaire du 14 mars 2023

Principaux arbitrages :

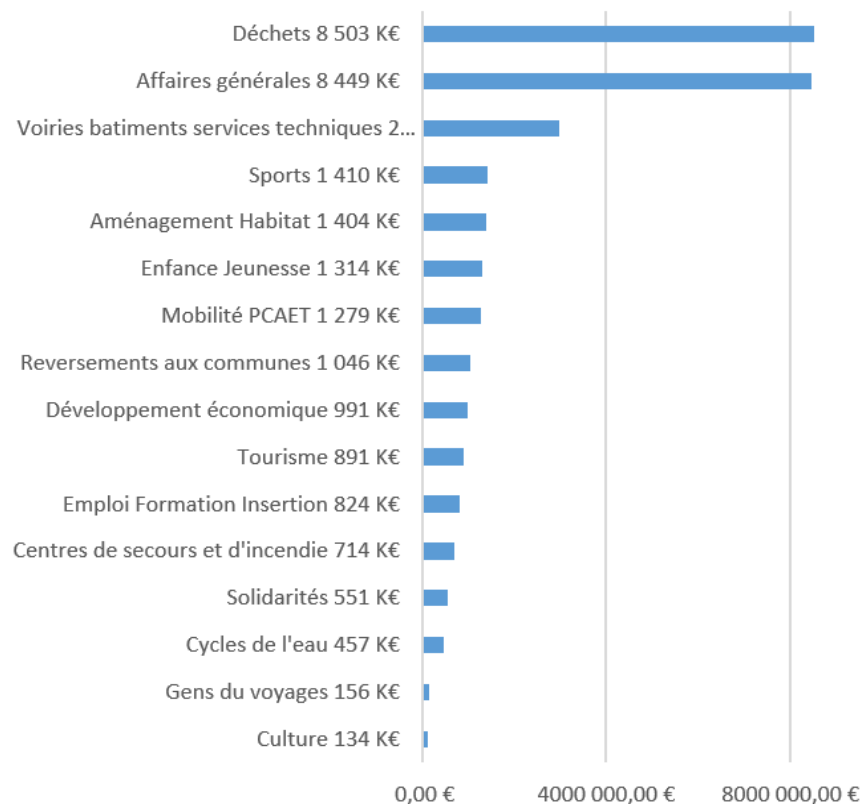
Report de 2023 à 2024 de certains projets
Augmentation du taux de TEOM
et du montant de la taxe GEMAPI
Revalorisation des tarifs de 5%

Projets inscrits au DOB 2023 :

9,33 M€ en dépenses
4,69 M€ en recettes
4,64 M€ de besoin de financement

Vote des Budgets Primitifs 2023 Conseil communautaire du 11 avril 2023 BP 2023 du budget principal : 31 M€

BP 2023 par compétences



Approbation des comptes financiers uniques 2023 Conseil communautaire du 12 mars 2023

Budget principal

Recettes	23 890 014 €
Dépenses	23 511 622 €
Bilan exercice	378 392 €
Résultats antérieurs reportés	4 403 326 €
Résultat de clôture	4 781 719 €

Budget Locations immobilières

Recettes	544 733 €
Dépenses	471 213 €
Bilan exercice	73 520 €
Résultats antérieurs reportés	796 242 €
Résultat de clôture	869 762 €

Budget SPANC

Recettes	164 775 €
Dépenses	156 676 €
Bilan exercice	8 099 €
Résultats antérieurs reportés	122 638 €
Résultat de clôture	130 737 €

Budget Transports scolaires

Recettes	420 116 €
Dépenses	449 815 €
Bilan exercice	-29 699 €
Résultats antérieurs reportés	48 861 €
Résultat de clôture	19 162 €

Budget Parcs d'Activités

Recettes	9 572 339 €
Dépenses	9 730 043 €
Bilan exercice	-157 704 €
Résultats antérieurs reportés	-815 629 €
Résultat de clôture	-973 333 €

Contexte

Pour accompagner les personnes éloignées de l'emploi et fragilisées, et favoriser leur retour à l'emploi, la collectivité porte un chantier d'insertion par l'activité économique « Nature – Patrimoine et Floriculture » qui permet de lutter contre l'exclusion économique et sociale. Celui-ci est soutenu par plusieurs partenaires financiers : l'Etat, et plus précisément la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, le Conseil Départemental du Morbihan (Service de l'inclusion sociale et des partenariats), l'Europe, par le biais du Fond Social Européen. Par leurs activités sur le territoire (l'entretien des sentiers de randonnée, la restauration du petit patrimoine bâti, des petits travaux de menuiserie et de floriculture) les agents contribuent ainsi à sa mise en valeur tout en bénéficiant d'un accompagnement socioprofessionnel hebdomadaire personnalisé.



Priorité de l'année

« Permettre aux personnes confrontées à des difficultés sociales de se reconstruire, de reprendre confiance, de gagner en autonomie tant sur le plan social que professionnel »

Grandes actions et moments forts 2023



Entretien des chemins de randonnée : Restauration d'un escalier sur le circuit des ponts à Nivillac qui a nécessité 158 heures de travail pour une équipe de 6 agents.



Petit patrimoine bâti : Restauration d'un four à pain à Péaule qui a nécessité 273 heures de travail pour une équipe de 8 agents.



Fabrication d'un hôtel à insectes pour la résidence de la Marinière à Muzillac. La structure a été fabriquée en atelier. L'hôtel a été rempli avec les résidents lors d'une animation.

Chiffres clés

33 personnes accueillies (dont **11** femmes et **22** hommes)
236 kilomètres de chemins de randonnée entretenus
24 Réalisations en bois (**10** abris bus, **3** cabanes à jouets, **10** nichoirs à oiseaux, **1** hôtel à insectes)

Perspectives 2024

- Développer les liens et partenariats avec les acteurs de l'emploi, de l'insertion par l'activité économique et les acteurs sociaux.
- Organiser une réunion avec les nouveaux prescripteurs et en particulier les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) du territoire.

- Par ailleurs, l'activité de production de plantes ne répondant plus vraiment aux besoins des communes, elle a été arrêtée. Une réflexion sera menée pour de nouvelles activités (entretien des voies vélos communautaires, renforcement de l'activité de rénovation du petit patrimoine bâti...)

Contexte

En mars 2018, les élus ont fait le choix d'agrandir le siège administratif d'Arc Sud Bretagne pour y intégrer France Services, un Espace Public Numérique, le service Emploi-Formation et les permanences de différents partenaires. De plus, ils ont souhaité mettre en place un accueil mutualisé.

Ainsi, depuis novembre 2022, en un lieu unique et innovant, les usagers sont accueillis et accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne. Ce lieu ressource favorise l'accès aux droits, un des enjeux du projet social de territoire.

Priorité de l'année

« Favoriser l'accès aux droits des usagers en développant l'offre de proximité et en confortant le travail en réseau »

Moments forts 2023



Le Forum de l'emploi saisonnier :
33 professionnels (24 présents) ont déposé 354 offres d'emploi. Environ 200 personnes se sont présentées, principalement des étudiants.



L'atelier «Outiller sa prospection de recherche d'emploi», animé par la Mission locale du Pays de Vannes



La Matinale des entreprises : « Mieux connaître les dispositifs d'aides au recrutement ». Les partenaires ont présenté les dispositifs d'aide et d'accompagnement.



Une réunion d'information sur la réforme des retraites animée par la CARSAT Retraite et Agirc-Arrco. 50 personnes étaient présentes.

Chiffres clés

13 219

demandes à l'accueil d'ASB, dont
6 810 téléphoniques et **6 409**
physiques
40% pour les services communautaires
33% pour les partenaires,
27% pour France Services

1 704

personnes reçues en entretien
individuel
33% des rdv concernent le Trésor
Public,
21% la CARSAT retraite
16% l'Agence Nationale des Titres
Sécurisés

270

personnes accompagnées dans
l'Espace Public Numérique.
60 personnes ont participé aux
ateliers numériques.

19

partenaires
ont accueillis
2 119 usagers

1 49

personnes salariées ou non, à la
recherche d'un emploi ou d'une
formation se sont inscrites dont
32 étudiants.
598 offres ont été proposées dont
354 le jour du Forum de l'emploi
saisonnier.

Grandes actions 2023

L'espace France Services

L'accueil France Services propose une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans les démarches administratives en lien avec 9 opérateurs nationaux : La CPAM - la CARSAT - la MSA - la CAF - les FINANCES PUBLIQUES - la JUSTICE - le MINISTÈRE DE L'INTERIEUR - FRANCE TRAVAIL - L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT



Les permanences de 19 partenaires

L'Adil,
la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan,
le Conseil Départemental : les assistantes sociales, le conseiller en Insertion Sociale et professionnelle et la PMI,
Douar Nevez,
l'Espace Autonomie Santé, France Travail,
la Mission Locale du Pays de Vannes,
les Mots des Familles,
Néo Emplois 56,
le Point Accueil Ecoute Jeunes,
la Carsat retraite et la Carsat sociale,
la Maison des aidants,
Soliha,
le Conciliateur de justice,
la Direction Départementale des Finances Publiques, la Sauvegarde 56.

L'Espace Public Numérique (EPN)

L'EPN a vocation à lutter contre la fracture numérique et faire découvrir, au travers d'accompagnement et d'ateliers, la culture digitale.

Les usagers ont à disposition 5 postes informatiques connectés ou peuvent apporter leur propre ordinateur portable. Par ailleurs, un animateur numérique est présent pour les informer, les guider et les conseiller dans l'utilisation des outils numériques et favoriser ainsi leur autonomie.

L'EPN est ouvert en accès libre de 9h à 12h, le lundi, mardi et jeudi.

Une matinée par mois, des ateliers thématiques sur l'accès aux droits (exemple : faire sa déclaration d'impôt, créer une adresse mail) sont proposés sur inscription.

Le service Emploi-Formation

Le service Emploi-Formation favorise le rapprochement entre les personnes en recherche d'emploi et les employeurs, en offrant un service de proximité exclusivement dédié à l'emploi et à la formation. Les candidats peuvent y être conseillés afin d'identifier au mieux leurs compétences et de mieux les faire valoir.

Le service Emploi-Formation propose aux employeurs :

- Un accompagnement dans leur recrutement,
- L'organisation de différentes actions (visites, informations collectives, Forum de l'emploi saisonnier...),
- Un bureau et/ou une salle de réunion mis gracieusement à disposition lors d'entretiens d'embauche.

Un des enjeux du projet social de territoire consiste à favoriser l'accès aux droits des usagers. Les élus ont souhaité :

- Développer l'offre de permanences de proximité, au sein de la Maison des Services. 19 partenaires y écoutent, conseillent et accompagnent les personnes dans leurs démarches administratives ou d'accès aux soins, par exemple.
- Conforter le travail en réseau. Le regroupement de ces partenaires dans un même lieu facilite l'interconnaissance et la communication, et permet de passer de l'accueil individuel aux actions collectives. Par ailleurs, la dématérialisation des démarches montre que les enjeux du numérique se situent moins dans les questions d'équipement que celles des usages et de leur utilisation. Les élus souhaitent qualifier et cartographier le réseau d'aidants numériques.

Perspectives 2024

- Le 24 février 2024 aura lieu le Forum de l'emploi saisonnier à Damgan.
- Développer le lien avec les accueils des Mairies : La Maison des services devient un lieu ressource.
- Mettre en place des actions sur le territoire avec les opérateurs France Services. Pour exemple, le 16 mai, une seconde réunion d'information collective sur la réforme des retraites est programmée.

Contexte

La raréfaction du foncier économique, dans un contexte national de sobriété foncière, impose tout à la fois de revoir les modalités d'accueil des entreprises, de réfléchir à l'optimisation des parcs d'activités du territoire et de concevoir des aménagements raisonnés de nos réserves foncières.

Moments forts 2023



Pass Commerce et Artisanat, Remise de subvention aux commerces de proximité.



Lancement des études pour l'extension du parc d'activités Le Moulin Neuf 3 à Péaule sur 4 Ha.

Chiffres clés

6 subventions « Pass Commerce et Artisanat » accordées pour **40 000 €** d'aide

17 parcs d'activités dont **6** en commercialisation

3 lots vendus à des artisans soit **4 100 m²**

85 nouvelles demandes d'accompagnement (création d'entreprise, recherche de foncier et/ou de bâtiment)

Grandes actions 2023

Foncier économique

- Réalisation de l'inventaire des zones d'activités économiques
- Lancement d'une étude de programmation urbaine, économique et commerciale pour la restructuration du parc d'activités des Métairies à Nivillac et son éventuelle extension sur le site de Cabaray
- Lancement des études préalables pour l'extension du parc d'activités de Moulin Neuf 3 à Péaule.

Aide aux entreprises

Poursuite du dispositif «Pass Commerce et Artisanat», avec la Région Bretagne.

Animation économique

- Organisation d'une matinale de sensibilisation des entreprises à la Cybersécurité.

Partenariat

- Signature d'une Convention de partenariat avec la Région Bretagne pour la période 2023-2028
- Lancement du Service Public à l'Accompagnement des Entreprises, en lien avec Questembert Communauté, la Région, la CCI et la CMA, la technopole VIPE, le Pôle E2S, la BGE, France Active, l'ADIE et Initiative Vannes.

Promotion des entreprises du territoire

- Participation à la valorisation des entreprises au travers de la Semaine du Tourisme Economique et des Savoir-Faire, menée par l'Office du Tourisme de Damgan - La Roche-Bernard.

Territoires d'Industrie

Labellisation Territoires d'Industrie de l'Entente du Pays de Vannes, avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Questembert Communauté, au côté d'industriels locaux.

Perspectives 2024

- Etablissement d'une nouvelle stratégie foncière économique.
- Finalisation de la délégation du Droit de Préemption Urbain des communes au profit d'ASB sur les parcs d'activités et pour leurs extensions.
- Participation à Territoires d'Industrie de l'Entente du Pays de Vannes.
- Approfondissement des études pré-opérationnelles pour l'extension du parc d'activités de Moulin Neuf 3 à Péaule.
- Poursuite du «Pass Commerce et Artisanat» en cœur de centre-ville et centre-bourg.

Contexte

La Communauté de Communes a décidé de prescrire la révision de son SCoT en 2019. 2023 est la 2^{ème} année de révision du document d'urbanisme. Cette année a aussi été marquée par la révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) Bretagne pour intégrer les objectifs de la loi Climat et Résilience, attribuant au territoire une enveloppe de consommation foncière pour la période 2021-2031, enveloppe qui a été répartie entre les communes.

Parallèlement à cela, la Communauté de Communes poursuit

les actions de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avec notamment la réalisation d'un schéma directeur des énergies renouvelables et de récupération approuvé en juillet 2023.

Une autre déclinaison du PCAET est la mise en place des actions du Plan de Mobilité Simplifié (2019) et du Schéma Directeur Cyclable (2021). Ce schéma a été révisé en 2023 pour intégrer de nouveaux itinéraires.

De nombreuses actions du plan de mobilité sont par ailleurs déployées afin de favoriser les mobilités durables.

Priorité de l'année

« Poursuivre la mise en place d'une stratégie d'aménagement durable du territoire »

Moments forts 2023



Stand mobilité lors de la foire Bio à Muzillac



Réunion de concertation sur la trame verte et bleue organisée dans le cadre de la révision du SCoT (Maison des Damganais)



Séminaire pour l'élaboration du plan d'actions du Schéma Directeur des Energies Renouvelables, à Branféré le 9 février 2023



Expérimentation auto-stop citoyen entre Billiers et Muzillac. Arrêt place de la Duchesse Anne équipé de son panneau

Chiffres clés

27

itinéraires désormais inscrits au Schéma Directeur Cyclable (soit 134 km).

11

itinéraires supplémentaires réalisés depuis 2021

Grandes actions 2023

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (sCoT)

La révision du SCoT se poursuit (le SCoT est un document de planification qui fixe les orientations de développement de l'ensemble du territoire à l'horizon 2040).

En 2023, la Communauté de Communes a débattu son Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), qui évoque notamment les premiers éléments en terme de déclinaison du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) issus de la loi Climat et Résilience de 2021. En effet, la révision du SRADDET a précisé l'enveloppe de consommation foncière attribuée à Arc Sud Bretagne, qu'il faut maintenant répartir entre chaque commune et pour chaque type d'activité (économiques, commerciales, habitat, équipement).

Réalisation de 3 itinéraires cyclables

Ces itinéraires ont été financés à 70% partie par l'Union Européenne (programme FEDER REACT EU). Débutés courant mai, les travaux se sont achevés le 30 juin 2023. Ils viennent compléter la réalisation des 27 itinéraires répertoriés au Schéma Directeur Cyclable du territoire. A ce jour, 11 itinéraires sont encore en projets et 16 ont été réalisés.

Réalisation d'un Schéma Directeur des Energies Renouvelables (SDEnR)

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), l'objectif d'Arc Sud Bretagne est de devenir « Territoire à Energie Positive » d'ici 2050, c'est-à-dire produire autant, voire plus, d'énergie que le territoire n'en consomme. Pour cela, et à consommation constante, la production d'énergies renouvelables doit être multipliée par 6,5 en produisant 100% de la consommation future, sachant que le développement de l'électrification des usages va augmenter.

C'est dans ce contexte que la Communauté de Communes a réalisé son Schéma Directeur des Energies Renouvelables.

Le diagnostic réalisé en 2020 fait ressortir une production d'énergie de 97 GWh sur le territoire (18% de la consommation), notamment grâce à la présence de 3 parcs éoliens et au photovoltaïque en toiture. L'objectif de production supplémentaire d'électricité renouvelable en 2030 est de 252 GWh. Cet objectif permettrait de couvrir la consommation électrique à 99%. La production d'énergie renouvelable pourrait notamment se développer via le déploiement du photovoltaïque avec un objectif de 70 installations de panneaux en toiture par an chez les particuliers, 20 installations par an pour les établissements tertiaires, l'installation de 20 parkings en ombrière et le déploiement de 30 ha de panneaux photovoltaïques au sol (en priorité sur des terres réputées incultes pour l'agriculture).

Perspectives 2024

- L'arrêt projet du SCoT est prévu à l'été 2024. Va s'ensuivre une phase d'avis des Personnes Publiques Associées au projet, puis une enquête publique.
- L'étude de 4 nouveaux itinéraires cyclables va être lancée.
- Poursuite de la réalisation des actions du PCAET, notamment le Schéma Directeur des Energies Renouvelables (SDEnR).
- Poursuite du conseil et de l'accompagnement aux ménages pour la rénovation énergétique (via France Rénov'), et mise en place d'aides incitatives.
- Poursuite du déploiement du WEBSIG (portail cartographique) afin de faciliter le travail et la prise de décision.

Contexte

Arc Sud Bretagne développe des actions facilitant la réussite scolaire :

- Transport scolaire des maternelles et élémentaires
- Soutien aux collégiés

Ces actions viennent compléter celles visant au bien-être des élèves mais aussi de leur famille :

- Interventions sportives, enseignement de la natation et séances de voile
- Soutien à la santé des jeunes et à la Parentalité

L'année 2023 a été marquée par la restitution du restaurant scolaire à la commune de Muzillac le 1^{er} septembre 2023.

Ces actions demandent de se connaître et de travailler ensemble.

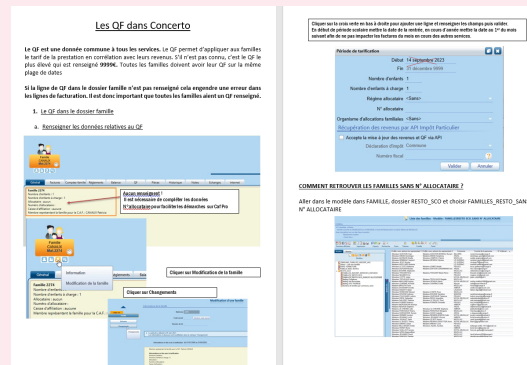
Priorité de l'année

« Organiser la restitution du restaurant scolaire dans de bonnes conditions pour tous »

Moments forts 2023



Une attention particulière a été apportée à l'accompagnement des agents lors du transfert du restaurant scolaire.



Le service a organisé le transfert de connaissances théoriques et issues de l'expérience au nouveau responsable de la restauration scolaire.



Les élus aménagent les arrêts pour les sécuriser : aubette et éclairage.

Chiffres clés

1^{er} septembre 2023

restitution du restaurant scolaire à la commune de Muzillac

204

élèves transportés en septembre 2023

1 269

Collégiens résidant sur le territoire aidés par Arc Sud Bretagne

Grandes actions 2023

Restauration scolaire

En début de mandat, la restitution du restaurant scolaire à la commune de Muzillac a été très clairement évoquée. Sur les 12 communes, seule Muzillac avait délégué ce service à la Communauté de Communes. Par mesure d'équité, le 1^{er} septembre 2023, le restaurant est de nouveau géré par Muzillac, qui a été associée à toutes les décisions sur ce service depuis le début du mandat. Par exemple : les élus ont fait de choix d'aller au-delà de la Loi EGALIM en incluant 30 % de produits bio (en valeur HT) dans la composition des repas.

Cette restitution a été accompagnée : pour le personnel bien sûr, pour l'équipe des agents de la commune qui ont appris le fonctionnement de cet équipement à partir de mai 2023, date du recrutement du nouveau responsable. Sur le plan politique, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a proposé le montant de l'attribution de compensation à verser à Muzillac afin que cette restitution soit la plus neutre pour la commune d'un point de vue financier.

Cet équipement est très sollicité : les repas sont préparés sur place pour les écoles de Muzillac et le collège Sainte-Thérèse en période scolaire, pour les Accueils de loisirs le mercredi et pendant les vacances, et toute l'année pour les seniors de la Résidence La Marinière. Ce fonctionnement a permis de diminuer le reste à charge par repas pour chaque utilisateur. La Communauté de Communes et la commune de Muzillac ont travaillé avec les services de la Préfecture pour que l'impact de cette restitution soit le plus faible possible pour les collégiens.

Transport scolaire

Tout au long de l'année scolaire 2022-2023, 27 véhicules circulent sur le territoire, avec à leur bord, plus de 200 élèves maternelles et élémentaires qui montent, descendent, traversent et sont parfois turbulents... Les transports scolaires sont des moyens de transports sûrs, mais des risques subsistent malgré tout. Statistiquement, et contrairement aux idées reçues, le car et le conducteur sont rarement impliqués en cas d'accident. La majorité des accidents graves se produit en effet lorsque l'élève est hors du car, lors de la descente. La Région Bretagne, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, les transporteurs (Bocéno RGO Mobilités, Maury et Monamiligo) ainsi que leurs personnels roulants sont fortement impliqués.

Mais la sécurité, c'est aussi l'affaire des élèves, des parents et des automobilistes ! C'est pourquoi, la Communauté de Communes sensibilise régulièrement les parents et les enfants, par exemple au port du gilet rétro-réfléchissant, que la Région peut fournir gratuitement sur simple demande, ou sur les bons réflexes à avoir à l'arrêt de car. Par ailleurs, les communes aménagent les arrêts afin d'y optimiser la sécurité et le confort. Ces messages sont passés aux familles dès la rentrée et se préparent en concertation avec les acteurs institutionnels et opérationnels. Les arbitrages sont réalisés en concertation avec plusieurs enjeux à l'esprit : sécurité de l'arrêt, temps de trajet et coût du service.

Soutien aux collèges

Arc Sud Bretagne compte 3 collèges, où sont scolarisés 1484 élèves. Afin de les accompagner dans leur scolarité, la Communauté de Communes organise, avec les communes de Muzillac et Nivillac, la mise à disposition des équipements sportifs.

De plus, elle verse une aide pour financer les activités parascolaires et, ainsi, renforcer l'éveil et le capital social des collégiens.

Enfin, la restitution du restaurant scolaire à Muzillac a entraîné la modification de l'aide aux repas accordée aux élèves scolarisés au collège Saint-Joseph. Dans le contexte inflationniste actuel, et afin de ne pas faire supporter aux familles une immédiate et importante augmentation du prix des repas, un accord a été trouvé pour un maintien du montant de cette aide pendant 2 ans, puis une diminution par lissage sur 4 années pour arriver à zéro.

Perspectives 2024

- Sécuriser les arrêts de transport scolaire.

Contexte

Après une période sanitaire compliquant l'organisation des regroupements, 2023 marque la confirmation d'un retour à la normale en terme de fréquentation.

Les élus ont confirmé leur volonté de soutenir les événements culturels portant l'image de la Communauté de Communes au niveau départemental, régional voire national. Afin de mettre en cohérence leurs orientations politiques, ils ont souhaité encourager la mutualisation entre les associations et les pratiques vertueuses dans le domaine de la mobilité.

Priorité de l'année

« Favoriser l'interconnaissance
entre les associations
et expérimenter les nouvelles
modalités de financement
Entre Cour et Jardin »

Moments forts 2023



17 Janvier, réunion des associations soutenues par Arc Sud Bretagne. Cette rencontre a permis à chacun de partager ses ressources.



Le spectacle Crin Blanc a été mutualisé, compte tenu des travaux de réhabilitation du Vieux Couvent à Muzillac.



Les festivals sont un lieu où le vivre ensemble prend tout son sens : entre les festivaliers bien sûr, mais aussi entre les bénévoles de tous âges.

Chiffres clés

29 158 euros, montant des subventions versées aux **11** événements soutenus par Arc Sud Bretagne.

14 spectacles proposés aux plus jeunes et à leur famille, dans le cadre d'Entre Cour et Jardin.

4 917 entrées pour la programmation jeune public Entre Cour et Jardin

Grandes actions 2023

Entre Cour et Jardin

Entre Cour et Jardin, programmation culturelle à destination du jeune public, est née en 2000, à l'initiative de la commune de Muzillac. Ce partenariat avec la Communauté de Communes s'est élargi à Nivillac en 2011. Depuis, les 3 collectivités mutualisent leurs moyens, autour de cet évènement, qui complète les autres actions engagées par la Communauté de Communes pour les jeunes (Transport scolaire, Interventions sportives, Enseignement de la natation et séances de voile, Soutien aux collèges, Accueils de loisirs, Soutien à la santé des jeunes et à la Parentalité).

Le festival «Prom'nons Nous», qui fait partie de cette programmation jeune public, constitue un temps fort et la mutualisation s'élargit alors à 7 communes. Cette programmation, menée en concertation, permet d'offrir des spectacles de qualité dans des conditions optimisées.

Arc Sud Bretagne n'étant pas propriétaire ni exploitante d'une salle de spectacle, et n'ayant pas d'animateur culturel au sein de ses effectifs, s'appuie sur les compétences des deux communes qui assurent la programmation et l'accueil des spectateurs.

Depuis la saison 2022-2023, l'engagement de la Communauté de Communes a augmenté pour atteindre un plafond annuel de 99 109 €. L'objectif est que cette participation permette aux communes d'atteindre l'équilibre entre dépenses et recettes (subvention de la Communauté de Communes, entrées payées par les élèves et les familles et participation des autres partenaires financiers, comme le Conseil Départemental du Morbihan ou la Région Bretagne).

Ce financement partagé permet de proposer des tarifs très attractifs pour les scolaires de 3 à 11 ans. La saison se déroule d'octobre à février avec un temps fort autour du Festival «Prom'nons Nous».

Soutien aux évènements culturels

Arc Sud Bretagne soutient les associations qui organisent des événements culturels répondant à certains critères. L'aide concerne l'évènement et non pas le fonctionnement général de l'association. A ce jour, l'aide peut représenter de 5 et 10 % de l'assiette des dépenses éligibles. Les services sont vigilants sur l'équité de traitement entre les associations et valorisent le même type de dépenses pour chacune. Sont retenues :

- Dépenses artistiques (cachets des artistes, SACEM, GUSO, transport, hébergement et restauration des artistes)
- Dépenses techniques (régisseurs, location matériel, déco)
- Dépenses alimentaires (hébergement, restauration)
- Dépenses de communication
- Autres : assurances et location TPE.

Diffusion cinématographique

Arc Sud Bretagne est propriétaire des cinémas de La Roche-Nivillac et de Muzillac qu'elle loue à des associations exploitantes. En complément, chaque année, elle s'engage auprès des 3 cinémas locaux dans le Festival Jeune Public Ciné Filous.

Mise en ligne d'un annuaire des enseignements artistiques

Pour la 1^{ère} fois, les membres de la commission Culture ont mis en ligne un annuaire des enseignements artistiques présents sur le territoire d'Arc Sud Bretagne. 53 ressources ont ainsi été référencées. Le guide des associations culturelles est téléchargeable sur le site internet d'Arc Sud Bretagne.

Perspectives 2024

- Simplifier le dossier de demande de subvention : un plan type de financement prévisionnel.
- Rester vigilant face à l'augmentation des dépenses des associations.
- Favoriser le croisement des politiques sectorielles : «Comment la culture peut contribuer à la santé des usagers», par exemple.

Contexte

Le 28 février 2023, les élus signaient, avec la CAF, la Convention Territoriale Globale 2020-2024 (CTG). Cette signature vient concrétiser la concertation menée avec les acteurs du territoire et la définition des enjeux prioritaires du projet social de territoire :

- L'accès aux droits dans un contexte de dématérialisation des démarches
- Le travail en réseau (CCAS, ASLH, espaces jeunes, partenaires ...)
- La coordination des actions de prévention vers les jeunes et les parents

Ce projet de territoire modifie profondément les conditions de financement de la CAF qui soutiendra à partir de janvier 2025, des Equivalent Temps Plein (ETP) de chargé de coopération. Les collectivités locales devront d'ici fin 2024 préciser les ETP qu'ils flèchent sur les enjeux de la CTG et harmoniser les missions de leurs agents avec le référentiel de la CAF.

Priorité de l'année

« Mettre en œuvre les 23 actions prioritaires parmi celles décrites dans la feuille de route »

Moments forts 2023



28 Février : Signature de la CTG entre Arc Sud Bretagne, ses 12 communes membres, le SIVU et la CAF



3 Octobre : 16 partenaires de l'enfance et de la jeunesse présentent leurs missions aux acteurs du territoire



24 Octobre : Sophie Marinopoulos, fondatrice du réseau Les pâtes au beurre, intervient sur le thème : « Quels environnements pour faire grandir nos enfants ? »

Chiffres clés

16

partenaires de proximité sur la prévention

28

jeunes accueillis dans le cadre de l'Argent de poche, ayant rempli 136 missions.

330

enfants résidant sur le territoire accueillis à l'ALSH Vacances à la Carte

Grandes actions 2023

Renforcer le maillage du territoire

Cadre de vie agréable, activités sportives ou culturelles nombreuses, enseignement de qualité, emploi, services de proximité... le territoire d'Arc Sud Bretagne a beaucoup d'atouts pour que ses habitants y vivent bien. Pourtant, à certaines étapes de la vie, les familles peuvent rencontrer des situations difficiles et ne pas trouver les ressources à mobiliser. C'est dans ce contexte que les élus de la Communauté de Communes ont souhaité densifier le réseau des partenaires de proximité. Ainsi, les structures d'accueil et d'information se sont développées, notamment, depuis l'ouverture de la Maison des Services en novembre 2022. En 2023, 16 structures agissent auprès des familles et des jeunes, sur le territoire, pour un accompagnement de proximité.

Vacances à la Carte

L'ALSH communautaire fait partie intégrante de ce réseau. Afin que l'accueil réponde aux besoins des parents et aux envies des enfants, l'organisation est souple : à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas... Les enfants de 6 à 14 ans y sont accueillis de 7h30 à 19h. Pour faciliter l'accès au plus grand nombre, une navette gratuite circule sur 6 communes, en début d'après-midi et le soir. L'activité physique fait partie de l'ADN de cet ALSH qui contribue ainsi à la lutte contre la sédentarité chez les plus jeunes.

Faire connaître les ressources locales

Les partenaires enfance-jeunesse sont présents et en nombre, chacun avec une mission spécifique d'accueil, d'écoute, d'accompagnement ou de soins... 72 d'entre eux sont recensés dans l'annuaire édité par Arc Sud Bretagne et remis aux familles par l'intermédiaire des établissements scolaires.

Une version dématérialisée est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes, mis à jour régulièrement. Cet annuaire, organisé par tranches d'âges (0-3 ans, 3-11 ans et +11 ans) est simple à utiliser. Il a été co-construit avec les agents des communes et du SIVU, professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Il a été présenté aux chefs des établissements scolaires. Ces rendez-vous individuels ont donné lieu à des échanges riches sur la santé des élèves et les difficultés parentales. Ces constats continuent de nourrir la réflexion des élus.

Les animateurs enfance-jeunesse, les travailleurs sociaux des CCAS, les élus des communes ont été invités à participer à des ateliers d'interconnaissance : qui fait quoi en matière de prévention pour les jeunes et leur famille ? Ces ateliers ont permis d'améliorer l'orientation des publics par ces professionnels. 75 ont répondu présents à ces temps forts et ont compris que les partenaires travaillent main dans la main, pour soutenir les jeunes et leur famille.

Travailler en réseau

Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin... C'est en suivant cet adage, que les élus de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne ont développé des espaces de collaboration. Ainsi, le réseau des partenaires enfance-jeunesse se construit petit à petit et le constat est clair : le fait que les partenaires soient réunis sur un même lieu, la Maison des Services par ex, favorise ce travail en réseau et permet de passer plus vite de l'accueil individuel au projet collectif. L'espace InterCCAS, constitué des élus et des agents des CCAS des 12 communes du territoire, a repris sa vie d'avant COVID. Des réunions thématiques améliorent la connaissance des dispositifs d'accompagnement social. Ces réunions sont aussi l'occasion de faire remonter les problématiques spécifiques à certains ou partagées par tous.

En 2023, le groupe des responsables des structures enfance-jeunesse a été très actif : co-construction de l'annuaire, participation aux ateliers, animations communes entre les accueils de loisirs pendant les vacances ... 220 jeunes de différentes communes ont participé à ces journées.

Perspectives 2024

- Identifier les chargés de coopération thématique CTG.
- Aller vers les jeunes et les parents.

Contexte

Les incertitudes du contexte international (crise sanitaire, conflits, inflation ...) ont eu un effet direct sur la vie des habitants d'Arc Sud Bretagne (santé physique et mentale, budget...). Arc Sud Bretagne poursuit ses actions visant à améliorer le quotidien des habitants les plus précaires. Conditions socio-économiques, facteurs environnementaux, système de soin, patrimoine génétique, tous ces éléments conditionnent l'état de santé de la population. Pour la 1^{ère} fois, les élus ont fait le choix de s'engager dans un Contrat Local de Santé (CLS).

Priorité de l'année

« Signer le Contrat Local de Santé Est Morbihan »

Moments forts 2023



Lors de la signature du Contrat Local de Santé, le 4 octobre, les intervenants ont illustré les enjeux de manière très pédagogique.



Perte d'audition, soyez à l'écoute : une conférence, des ateliers et des stands pour informer les participants.



Le 15 juin, les résidents de La Marinière ont célébré la fête des voisins.



Les collectes à la Maison de la Solidarité : un moment important durant lequel les associations caritatives font appel à la générosité du public.

Chiffres clés

120

participants aux 9 actions de prévention

16

animations proposées dans le cadre de la Semaine bleue

120

bénévoles des associations caritatives font vivre les Maisons de la solidarité

Grandes actions 2023

Contrat Local de Santé 2023-2027 (CLS)

La crise sanitaire liée au COVID a montré que les collectivités locales et les professionnels du soin et du médico-social savaient gérer ensemble des situations inédites. Cette collaboration se poursuit dans le cadre du Contrat Local de Santé. Pour Arc Sud Bretagne, ce CLS est une 1^{ère} édition. Les élus ont souhaité collaborer avec les collectivités locales de la partie Est du Morbihan sur ce projet, renforçant ainsi nos très bonnes habitudes de travail qui découlent notamment de la politique Autonomie, et ce depuis 2014.

Conditions socio-économiques, facteurs environnementaux, système de soin, patrimoine génétique, tous ces éléments conditionnent l'état de santé de la population. Que ce soit lors de l'enquête auprès du public, sur les marchés de Noël, lors des réunions thématiques, la contribution des acteurs du territoire a été nombreuse et riche. Se connaître, travailler ensemble, sont deux éléments essentiels pour construire une stratégie territoriale de santé sur 5 ans. De la concertation ressortent les axes prioritaires suivants :

- Etre acteur et citoyen de sa santé
- Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé
- Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des personnes vulnérables
- Impulser des nouvelles dynamiques en santé.

Action de prévention de la perte d'Autonomie

Le territoire d'Arc Sud Bretagne n'échappe pas au phénomène national de vieillissement de la population. Afin de favoriser le bien vieillir des seniors, des actions de prévention ont été proposées : équilibre, audition, numérique, nutrition, mémoire, sommeil... Ces actions favorisent le maintien à domicile et répondent ainsi au choix de vie des seniors. Il existe une complémentarité entre les actions proposées : par exemple, les cafés connectés sont une continuité des ateliers numériques, l'activité physique adaptée est complémentaire aux ateliers équilibre.

Soutien à l'Espace Autonomie Santé Est Morbihan

Arc Sud Bretagne est fortement impliquée dans la politique autonomie, compétence du Département pour le volet social et de l'Etat pour le volet sanitaire. Depuis le 1^{er} octobre 2022, l'association Espace Autonomie Santé Est Morbihan organise les services d'accueil, d'information et d'accompagnement sur le territoire, mais aussi, et c'est nouveau, la coordination des professionnels faisant face à des personnes aux besoins de santé complexes.

Arc Sud Bretagne soutient le déploiement de ce service. Cet engagement financier permet d'avoir le service présent au siège de la Communauté de Communes, disponible sur rdv pour les seniors, les personnes en situation de handicap et les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux.

Résidence La Marinière

La Marinière est une structure non médicalisée pour personnes de + 60 ans, autonomes. Le concept est d'être chez soi, dans un logement indépendant, tout en ayant la possibilité de se retrouver dans un lieu de vie commune, sous l'œil bienveillant des maîtresses de maison. La Marinière possède 15 logements seniors. L'ouverture vers l'extérieur représente un enjeu important. Elle permet de favoriser la mixité sociale et les liens intergénérationnels, de lutter contre l'isolement des seniors. La Marinière ouvre ses portes aux personnes extérieures du lundi au vendredi pour le déjeuner, et le premier mercredi de chaque mois pour les animations. Des animations en lien avec l'ALSH de Muzillac et l'école Sainte Bernadette ont été mises en place tout au long de l'année. Par ailleurs, 5 logements FJT (Foyer de Jeunes Travailleurs) y sont gérés par l'association Mme Mollé.

Soutien aux associations caritatives

Arc Sud Bretagne est propriétaire des deux Maisons de la solidarité, qu'elle met à disposition à titre gracieux, à des associations caritatives. Les bénévoles apportent une réponse aux besoins essentiels des habitants les plus précaires à travers différentes aides : écoute, denrées alimentaires, vêtements, cartes carburants et micro-crédits.

Perspectives 2024

- Définir les actions prioritaires à engager dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS).

Contexte

L'enjeu majeur pour l'année 2023 a été de maintenir nos services dans un contexte de sobriété énergétique contraignant. Des mesures ont donc été prises pour baisser les consommations : diminution des températures des salles de sport et de l'eau du bassin de la piscine, gestion plus raisonnée des éclairages... Ces efforts ont été suivis par l'ensemble des communes du territoire. Pour autant, comme d'autres territoires l'ont décidé et même si la question semble légitime, la fermeture partielle ou totale de la Piscine des Métairies n'est pas à l'ordre du jour. Cet équipement répond notamment à deux enjeux pour notre population : l'apprentissage de la natation pour près de 2 250 élèves et, pour tous, la prévention en matière de santé par la pratique d'une activité physique.

Priorité de l'année

« Baisser les consommations d'énergie tout en gardant une qualité de service acceptable »

Moments forts 2023



11 mars : Inauguration de la base nautique à Arzal.



Septembre 2023, reprise des interventions en milieu scolaire.



Mini-coupe du monde de rugby.



Nettoyage et collecte des déchets, organisée par la base de loisirs.

Chiffres clés

2 350 élèves ont pratiqué au moins **1** activité proposée par Arc Sud Bretagne

52 130 entrées à la piscine des Métairies

5 équipements sportifs communautaires mis à disposition de **14** associations

Grandes actions 2023

Mailler le territoire avec des équipements de proximité et adaptés

La Communauté de Communes est propriétaire de 5 équipements sportifs :

- Piscine des Métairies à Nivillac
- Salle de gymnastique à Muzillac
- Terrains de rugby à Le Guerno
- Salle multisport à Nivillac
- Base nautique à Arzal

Ces équipements communaux, avec leurs spécificités, viennent compléter l'offre communale. Les deux principaux objectifs de ces équipements sont :

- Favoriser la pratique par tous les publics
- Rendre accessible ces équipements à tous, en jouant la carte de la proximité.

Rester en bonne forme grâce à l'activité physique

Chaque année, 2 350 élèves sont sensibilisés aux bienfaits du sport sur la santé grâce à l'implication humaine, matérielle et financière de la Communauté de Communes. En effet, Arc Sud Bretagne prend en charge la totalité des dépenses liées à l'enseignement de la natation des élèves de GS au CM2, et près de 90% de celles concernant la voile et des activités terrestres, soit un financement du sport scolaire de près de 143 000 € annuels.

Arc Sud Bretagne permet aussi à près de 700 personnes de pratiquer une activité physique lors des cours dispensés à la piscine des Métairies. La moyenne d'âge enregistrée (+ 60 ans) met en évidence le rôle préventif de la collectivité dans la santé de nos usagers.

Cette volonté des élus locaux s'inscrit dans la stratégie nationale visant à l'amélioration de l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive. Cet enjeu majeur de santé publique devient une priorité des pouvoirs publics et des acteurs locaux. C'est d'ailleurs une des orientations du Contrat Local de Santé signé le 4 octobre 2023.

Prévention des noyades

1 000 noyés sont recensés chaque année sur le territoire national. L'apprentissage de la natation est un enjeu majeur pour Arc Sud Bretagne, territoire avec un littoral. Près de 2 250 élèves participent chaque année aux cycles d'apprentissage dispensés par nos maîtres-nageurs sauveteurs. Le nombre de séances programmées, la durée de ces séances et les niveaux scolaires touchés permettent d'aller au-delà des recommandations de l'éducation nationale (entre 20 h et 36 h). Si un enfant du territoire participe à toutes les séances qui lui sont proposées, il aura consacré plus de 46 heures à l'apprentissage de la natation depuis la maternelle jusqu'à l'entrée au collège.

200 enfants ont complété cet apprentissage en enseignement scolaire par des stages programmés pendant les vacances. A l'issue de ces cours, en cas de réussite, ils se voient remettre un pass nautique, diplôme obligatoire pour participer aux activités nautiques.

Ce travail de prévention ne concerne pas que les enfants ! En 2023, 60 adultes ont appris à apprivoiser le milieu aquatique (cours d'aquaphobie) ou enchaîner des longueurs pour les plus sportifs (cours perfectionnement).

Sobriété énergétique

Plusieurs mesures ont été mises en place sur les différents équipements communautaires afin de répondre aux exigences d'un contexte énergétique difficile.

Cette réflexion a mis en évidence certaines attitudes non citoyennes des utilisateurs des installations. Le règlement intérieur a donc été retravaillé pour amener les différents usagers à se responsabiliser et adopter un comportement en adéquation avec le contexte de sobriété.

Perspectives 2024

- Lancer une étude d'opportunité sur l'avenir de la piscine : fermeture de l'équipement, travaux de maintien en l'état, rénovation complète, nouvel équipement.

Contexte

L'année 2023 a été une année importante pour le service déchets car elle a été marquée par la modification du schéma de collecte des déchets recyclables emballages et papiers. En effet, la collecte des papiers s'effectue depuis le 1^{er} janvier 2023 en mélange avec les emballages dont les consignes se sont élargies en acceptant « Tous les emballages et papiers » notamment films, plastiques, barquettes, pots de yaourts qui jusque-là étaient refusés. Cette modification a nécessité la mise en place de la collecte en bacs jaunes qui ont remplacé les sacs jaunes. Ainsi, plus de 16 000 bacs ont été distribués et mis en service pour la réussite de ce projet.

En parallèle, les travaux d'optimisation et de mise en conformité de la déchetterie de Le Guerno et la plateforme de déchets verts à Damgan se sont achevés au printemps. Ces sites réaménagés permettent un accueil des usagers dans des conditions optimales et en toute sécurité. A la déchetterie de Le Guerno, le réaménagement a permis le développement de nouvelles filières de tri avec des quais supplémentaires et la mise en place d'un conteneur de réemploi géré en partenariat avec La Recyclerie Péaulaise.

Priorité de l'année

« Déployer les outils de tri des biodéchets »

Moments forts 2023



Permanences organisées dans chaque mairie pour la distribution des bacs jaunes.



Tri des déchets selon le respect de la Responsabilité Elargie des Producteurs (REP)

Chiffres clés

+ 31 tonnes

poids des emballages multi-matériaux collectés en 2023 par rapport à 2022

+ 1 million €

d'investissement pour la réhabilitation de la déchetterie de Le Guerno et de la plateforme de déchets verts à Damgan

663

élèves ont participé aux animations «Déchets et développement durable» réalisées en partenariat par l'école pour la Nature et l'Homme

Grandes actions 2023

La collecte des bacs jaunes emballages multi-matériaux

Outre la distribution de 16 000 bacs jaunes effectuée par le service déchets et les élus, la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023 de la collecte en bacs jaunes des emballages multi-matériaux a nécessité un profond travail de redimensionnement du service de collecte. Un travail conjoint avec le prestataire de collecte a été mené pour répondre au mieux aux spécificités de notre territoire.

Le local réemploi à la déchetterie de Le Guerno

Dans le cadre de la prévention des déchets, Arc Sud Bretagne promeut et soutient les projets liés à une démarche d'économie circulaire. De ce fait, un local de réemploi a été installé à la déchetterie de Le Guerno et une convention de partenariat a été signée avec l'association La Recyclerie Péaulaise pour la reprise de ces objets.

Ainsi, La Recyclerie Péaulaise permet de donner une seconde vie aux objets en réduisant d'autant les tonnages de déchets à traiter déposés en déchetterie.

En fin d'année, l'opération « Laisse parler ton Cœur » a permis de récupérer des jouets en bon état déposés par les habitants du territoire dans différents points de collecte de la Communauté de Communes pour être ensuite distribués aux antennes de l'Association Les Restos du Cœur de Muzillac et Nivillac.

Le développement de nouvelles filières

Les déchetteries de Muzillac et Le Guerno accueillent de nouvelles filières élargies du producteur qui permettent de collecter séparément les Articles de Sport et de Loisirs (ASL) et les Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques (ABJTh). Pour ces nouvelles collectes, la collectivité bénéficie de soutiens logistiques et financiers par les éco-organismes désignés collecteurs, ce qui ne coûte rien à la collectivité.

Une collecte ponctuelle de pneus a été mise en place pour répondre aux usagers et la collecte des coquilles d'huîtres a été pérennisée à la déchetterie de Muzillac.

La sensibilisation et la prévention

L'Ecole de la Nature et l'Homme de Branféré est intervenue dans 30 classes différentes pour sensibiliser le public scolaire à différentes thématiques telles que l'économie circulaire, le gaspillage alimentaire, le cycle d'un déchet, etc. Ces animations sont attendues avec impatience par les écoles et rencontrent un véritable succès auprès des élèves.

Perspectives 2024

- L'année 2024 sera marquée par le déploiement du tri à la source des biodéchets par compostage individuel et compostage collectif. Les usagers ayant un jardin peuvent disposer d'un composteur individuel mis à disposition gratuitement par la collectivité.

Pour les usagers en habitat collectif ou n'ayant pas de jardin, des sites

de compostage collectif seront implantés et mis en fonctionnement en cours d'année.

- En parallèle, pour inciter les usagers à trier leurs biodéchets, la fréquence de collecte des ordures ménagères sera diminuée à une fois tous les quinze jours au 1^{er} janvier 2024.

Contexte

Au même titre qu'il existe un service d'assainissement collectif (« le tout à l'égout »), un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été rendu obligatoire par la loi sur l'eau en 2006. Pour répondre aux obligations réglementaires, le SPANC assure une mission de contrôles des installations afin de vérifier qu'elles ne portent pas atteinte à la salubrité publique ni à la sécurité des personnes, et qu'elles permettent la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines.

Moments forts 2023



Engagement des campagnes de contrôles périodiques de bon fonctionnement sur les communes de Saint Dolay (1^{er} trimestre), Muzillac, et Noyal-Muzillac (4^{ème} trimestre).

Finalisation de la mise à jour de la base de données des usagers du SPANC.

Grandes actions 2023

Campagnes de contrôles et d'information

Continuation des campagnes engagées sur les communes de Péaule (2019), Le Guerno (2020), Ambon, Billiers, Damgan, Marzan (2021), Arzal, Nivillac (2022).

Modification du règlement

Fréquence des contrôles périodiques de bon fonctionnement tous les 7 ans au lieu de 6 ans.

Priorité de l'année

« Atteindre un taux de contrôles des installations existantes de 75% »

Moyens humains

Création d'un poste d'assistante administrative du pôle Environnement affecté au SPANC à 50% pour la mise à jour de la base de données des usagers et le suivi des procédures de rappel pour les travaux de mise en conformité.

Chiffres clés

5 956

usagers soumis à la redevance annuelle ANC

1 518

contrôles réalisés en 2023

49% conformes

35% non conformes

15% non conformes à risques sanitaires

255

contrôles de nouvelles installations

139 contrôles de conception implantation

116 contrôles de bonne exécution de travaux

1 263

contrôles de bon fonctionnement d'installations existantes

1 172 contrôles périodiques

73 diagnostics sur ventes immobilières

18 contrevisites

Perspectives 2024

- 550 contrôles périodiques de bon fonctionnement en renouvellement.
- Instauration de pénalités en cas de non-respect de la réglementation : obstacle mis à l'accomplissement des missions de contrôles du SPANC (refus de prise de rendez-vous ou de contrôle) et dépassement des délais pour réaliser les travaux de mise en conformité de l'installation d'assainissement non collectif.

- Envoi d'un courrier aux usagers n'ayant pas donné suite à la demande de rendez-vous pour le contrôle périodique de bon fonctionnement pour rappel de l'obligation de contrôle.
- Mise en place de procédures de rappel par courrier de l'obligation de travaux de mises au norme en cas de contrôle non conforme et de contrôle non conforme à risque sanitaire.

Contexte

Au 1er janvier 2018, la Communauté de Communes a récupéré l'ensemble des compétences obligatoires au titre de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI), ainsi que, par décision du conseil communautaire, la gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique et l'animation et le portage du sage et participation aux missions d'EPTB.

Toutes ces compétences sont déléguées à l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux et Vilaine.

La contribution à cette organisme est financée par la taxe Gemapi perçue annuellement auprès des contribuables, et sert à développement de ces missions.

Priorité de l'année

« Poursuivre les actions engagées »

Moments forts 2023



Suite à la tempête Céline qui a entraîné la rupture de 30 mètres de parement de la digue de la grande plage de Damgan, des travaux d'urgences de mise en place d'enrochement pour éviter toute brèche ont été menés.

Grandes actions 2023

poursuite et Lancement d'études

L'étude des possibilités de protection contre les inondations de l'établissement de santé à Billiers s'est poursuivie cette année.

Parallèlement, une étude de bathymétrie et d'évaluation de l'envasement de l'estuaire de la Vilaine a été lancée, comme outils d'aide pour la navigation et les agriculteurs de la mer.

contrat territorial

Le 2^{ème} contrat territorial 2023-2025 pour le bon état écologique a été signé avec l'agence de l'eau.

Perspectives 2024

- Reconstruction de la digue de la grande plage de Damgan ;
- Obtention des résultats de l'étude de bathymétrie et d'évaluation de l'envasement
- Continuité et suivi de l'étude de protection

contre les inondations du centre de post-cure et de réadaptation de Billiers et de l'entrée de bourg de Damgan • Démarrage de l'étude du profil de vulnérabilité conchylicole Etiers de Billiers

Chiffres clés

100 000 €

Recette générée par la taxe GEMAPI attendue en 2023

Contexte

A l'heure où les effets du dérèglement climatique apparaissent et dans une conjoncture inflationniste entraînant une envolée du coût des énergies et des matières premières, la mise en place des actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) prend tout son sens. La mise en œuvre des projets votés par les élus doit répondre à un double objectif d'efficacité et de réduction d'émission de gaz à effet de serre. Les services s'efforcent de rationaliser leurs déplacements, diminuer leurs interventions (en favorisant la plantation de prairies naturelles, de plantes sobres en arrosage, suppression des haies, ...), s'équiper de matériels de motoculture électriques, remplacer une partie des véhicules thermiques en électriques, etc.

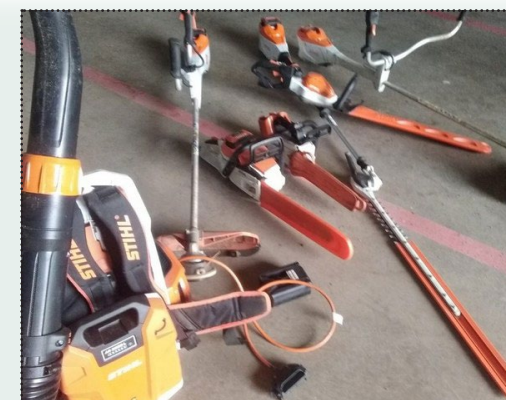
Moments forts 2023



Rénovation énergétique des logements de la gendarmerie, à Nivillac



Mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture du siège d'Arc Sud Bretagne.



Acquisition de matériels électriques pour le service Espaces Verts

Priorité de l'année

« le Centre Technique Communautaire : un projet qui regroupera en un seul site à Nivillac, les services Déchets, SPANC, Chantier d'insertion, Espaces verts/voirie, Technique et Fauchage »

Chiffres clés

206 km de voiries communautaires entretenues soit **1/3** des voiries communales

7 véhicules électriques sur une flotte totale de **23** VL (véhicules légers) et Utilitaires

4 800 heures passées sur les routes et les voies vélos par le service fauchage

Grandes actions 2023

L'entretien des voies vélo

A la suite du déploiement du schéma directeur cyclable d'Arc Sud Bretagne et la réalisation de plusieurs itinéraires structurants sur le territoire, l'entretien s'organise afin de rendre toujours accessibles les voies vélos. Un fauchage du bas-côté est systématiquement fait deux fois au printemps et une fois l'hiver. Le nettoyage des branches et autres détritiques est traité régulièrement. La signalétique déployée tout au long des itinéraires fait l'objet d'un suivi durant l'année. Les tâches sont réparties entre le service Espaces verts qui est le pilote, le service Fauchage et le Chantier d'insertion.

Un remplacement de tracteur pour le service fauchage

Le service fauchage dispose de 4 tracteurs équipés de bras de fauchage et débroussaillage pour entretenir le bas-côté des voiries communales et communautaires ainsi que les voies vélos. Les tracteurs sont renouvelés autour de 10 000 h d'utilisation ce qui équivaut à environ 7 à 8 années d'utilisation. Après un échange avec les agents du service, le choix s'est porté sur un tracteur équipé d'un matériel de coupe spécifique pour un montant total de 203 494€ TTC. Commandé en juillet 2023, ce nouvel équipement arrivera au cours du 1^{er} semestre 2024 dans nos ateliers.

Le projet du Centre Technique Communautaire

Un engagement de tous les agents et les services concernés

En 2023, de nombreux temps d'échanges participatifs ont été organisés avec les différents services et équipes afin de recenser les besoins, présenter les différents stades d'avancement du projet, apporter les modifications nécessaires, améliorer l'utilisation future du bâtiment qui accueillera les services Déchets, SPANC, Espaces verts/Voirie, Fauchage, technique et Chantier d'insertion.

Les plans issus des différentes phases de conception ont été validés par le Comité Social Territorial et les élus communautaires après un arbitrage nécessaire au maintien de l'enveloppe budgétaire. Une restitution du projet final à l'ensemble des agents concernés a été réalisée en octobre avant le lancement des appels d'offres.

Perspectives 2024

- Le projet de Centre Technique Communautaire entre en phase de travaux pour une durée de 9 mois avec une livraison envisagée début 2025.
- Le pôle technique pilote un groupe de travail composés d'agents de différents services qui se mobilisent sur la thématique des économies d'énergies réalisables à court terme.

- En collaboration avec le service SIG, il sera réalisé un inventaire quantitatif et qualitatif de tous les espaces verts à entretenir en tonte, taille, désherbage, élagage... Cela permettra à terme de mieux rationaliser les interventions et d'obtenir un outil d'aide à la décision.

Contexte

Le service Finances est chargé de l'élaboration des budgets et de leur exécution, du suivi des indicateurs financiers, de la comptabilité analytique par service avec mandatement et émissions de factures, de la gestion de la trésorerie, de la dette, de la TVA, des versements de subventions, du suivi des régies et des déclarations d'assurances.

Priorité de l'année

« Garantir une santé financière saine et maîtrisée avec une forte évolution des dépenses dans un contexte économique inflationniste »

Moments forts 2023



Réunion d'information pour les régisseurs d'Arc Sud Bretagne et des Communes par la DDFIP, le 7 novembre 2023



Transfert du restaurant scolaire à la Commune de Muzillac le 1^{er} septembre 2023



Approbation du premier Compte Financier Unique de 2022, dans le cadre de l'expérimentation

Evaluation des charges transférées, réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), modification des attributions de compensation versées à la commune de Muzillac, et convention pour le transfert des biens et contrats

Chiffres clés

18 M€

Dépenses réelles annuelles

1 budget principal

4 budgets annexes

5 939 Titres,

3 527 Mandats,

tous budgets confondus

12

dossiers de subventions d'investissement soldés en 2023 pour un montant encaissé de **470 745 €**

9

régies

20

sinistres déclarés en 2023

11 sinistres «flotte» indemnisés pour un montant total de **30 044 €**

6 sinistres dommages-ouvrages pour un préjudice estimé à **17 700 €**

Perspectives 2024

- Organisation de réunions d'information sur les finances publiques, la gestion budgétaire et comptable à destination des services.

Contexte

Par « marchés publics », on entend le processus par lequel les organismes publics acquièrent des travaux, des biens et des services auprès de fournisseurs au terme d'une procédure ouverte et concurrentielle visant à obtenir des prestations de qualité et d'un bon rapport coût-avantage.

Ce service accompagne et conseille les élus et services dans la conduite des procédures de consultation en matière de commande publique, dans une optique de transparence et d'optimisation. Il assure le suivi de l'exécution administrative et comptable des marchés publics.

Priorité de l'année

« Continuer à renforcer la part des critères liée au développement durable »

Moments forts 2023



Mise à jour du guide de procédures internes des achats et marchés publics



Chiffres clés

21 Procédures de passation de marchés, dont **2** en procédures formalisées

13 marchés mutualisés en groupement de commandes avec les communes du territoire

2021 année d'adhésion à RESECO (association ayant pour vocation de faciliter la mise en relation et d'organiser le partage et la mutualisation des connaissances et des expériences autour de la commande publique).

resecô

Principaux marchés publics en 2023

- Acquisition et livraison de conteneurs aériens pour les ordures ménagères
- Travaux neufs et gros entretien sur la voirie
- Acquisition et livraison de bacs roulants pour la collecte en multi-matériaux

Contexte

Après signature d'une nouvelle convention entre Arc Sud Bretagne et 12 collectivités adhérentes (10 communes et 2 syndicats), le nouveau service mutualisé Protection des données et services numériques a été lancé au mois de janvier 2023, dans la continuité du précédent service RGPD. Le rôle de Délégué à la Protection des Données a été repris par Arc Sud Bretagne pour l'ensemble des adhérents avec extension des missions aux domaines de la cybersécurité, de l'archivage et de l'Open Data.

Dans un contexte de multiplication des cyberattaques contre les collectivités territoriales, la Communauté de Communes a renforcé sa sécurité, notamment par la sensibilisation de ses équipes et des collectivités adhérentes aux questions de sécurité informatique et de protection des données.

Priorité de l'année

« Poursuivre et achever la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données pour les collectivités adhérentes »

Moments forts 2023



Réunion de sensibilisation des agents à la cybersécurité le 12 juin 2023



Grandes actions 2023

Audit de cybersécurité effectué avec la Gendarmerie

Un audit a été réalisé par la cellule PrESAnSCE-56 de la Gendarmerie avec établissement d'un plan d'action pour renforcer la sécurité informatique au sein de la Communauté de Communes

Poursuite de la mise en conformité au RGPD pour Arc Sud Bretagne et les collectivités adhérentes

Dans la continuité du travail entrepris depuis 2019, Arc Sud Bretagne a bouclé de nouvelles étapes dans la mise en conformité au Règlement sur la Protection des Données pour ses services ainsi que ceux des collectivités du territoire.

Campagne de sensibilisation à la cybersécurité pour Arc Sud Bretagne et les collectivités adhérentes

Une grande réunion de sensibilisation à destination des agents d'Arc Sud Bretagne a eu lieu au mois de juin conjointement avec la Gendarmerie.

Des réunions à l'attention des élus et des agents se sont ensuite déroulées dans les collectivités adhérentes, conduite par le service Protection des données et services numériques

Chiffres clés

12

collectivités accompagnées

10

incidents cyber par mois ciblant les collectivités territoriales en France

Perspectives 2024

- Arc Sud Bretagne continuera d'accompagner les collectivités sur les questions de protection des données et de sécurité informatique afin de toujours mieux protéger les informations des habitants de notre territoire. La Communauté de Communes continuera de promouvoir un développement sûr et responsable des outils numériques.

Contexte

Le service Ressources Humaines a pour objectif de piloter et porter la politique Ressources Humaines de la collectivité, et d'accompagner les agents et les services au quotidien.

Priorité de l'année

« Attirer de nouveaux collaborateurs tout en fidélisant ceux déjà en poste »

Grandes actions et Moments forts 2023



Intégration de la Maison des Services Au Public au siège, permettant de rapprocher les services et les partenaires et favorisant la transversalité.



Restitution du restaurant scolaire au 1^{er} septembre à la Commune de Muzillac, entraînant le transfert de 8 agents (réunion d'information avec le personnel).



Mise en place du remboursement d'une partie des cotisations de protection sociale complémentaire pour les agents et mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) dans une version dématérialisée.

Chiffres clés

77 agents au service du territoire

7,14% taux d'emploi direct (bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés)

Perspectives 2024

- Expérimenter de nouveaux cycles de travail,
- Aider, accompagner et faciliter les démarches des agents pour obtenir le remboursement de leurs frais en élaborant un règlement relatif aux frais de déplacements,
- Améliorer la communication interne du service et initier des permanences régulières délocalisées du service RH sur les différents sites de la collectivité.

Contexte

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le service communication est composé de 2 personnes et représente 1,5 ETP. Il assure plusieurs grandes missions en **communication externe et interne**.

- L'une de ses missions essentielles est de répondre aux besoins des services en terme d'outils de communication, qu'il s'agisse de réaliser les supports en interne, ou de faire le lien avec les agences et prestataires externes.
- Il assure la présence et promeut les actions des services, les missions et compétences de la Communauté de Communes sur le web, via le site internet (réalisé en 2022), et sur les réseaux sociaux

- Il relaie auprès de la presse les informations sur les événements, actions et rendez-vous de la Communauté de Communes en préparant le programme mensuel des points presse et, en collaboration avec les services, les communiqués de presse associés. Il prépare également les articles insérés dans les supports « Bulletins municipaux » des mairies du territoire.
- Le service Communication gère les outils internes de communication (Flashinfos, annuaire des services, organigramme, vœux au personnel, la toute nouvelle journée de cohésion annuelle...).

Priorité de l'année

« Faire vivre le site internet et animer la page Facebook de la Communauté de Communes »

Moments forts 2023



Inauguration du nouveau siège d'Arc Sud Bretagne, réunissant la Communauté de Communes, France Services et d'autres permanences de partenaires.



Reprise de la traditionnelle cérémonie des Vœux, suite à l'interruption de 2 ans due au COVID

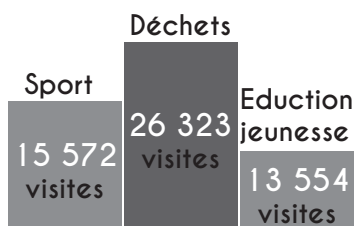


Organisation d'un grand rendez-vous « **Journée de cohésion** » pour l'ensemble des agents, après plusieurs années sans événement « rassembleur » en raison de la crise sanitaire.

Chiffres clés

74 418

visites sur le site internet, d'une durée moyenne : 1,30 min



8 022

visites sur la page Arc Sud Bretagne sur Facebook (649 abonnés)

509

abonnés à la page Arc Sud Bretagne sur LinkedIn



103

saisies du service Communication. Services les plus demandeurs : Déchets, Sport-Piscine, Solidarité Marinière

Grandes actions 2023

Nouveaux calendriers de collecte des déchets

A l'occasion du changement de rythme de la collecte des Ordures Ménagères sur le territoire, et au profit d'une nouvelle campagne de communication relative aux biodéchets, la Communauté de Communes a souhaité renouveler et faire évoluer le calendrier de collecte afin de le dynamiser, de renforcer le message sur le tri et de moderniser l'image des déchets sur le territoire. Et ceci en cohérence graphique avec une série d'illustrations acquise en 2021, désormais utilisées comme « référence graphique » (style, couleurs) pour les documents liés aux déchets.

Le service communication a piloté le marché de réalisation des nouveaux calendriers de collecte individuelle. La nouvelle version, déclinée en 14 secteurs distincts a été distribuée aux habitants à l'automne 2023.

Parallèlement, le service Communication a conçu et réalisé en interne les 34 déclinaisons spécifiques pour les professionnels et les campings.

Guide des partenaires Enfance-Jeunesse

Ce guide des partenaires de l'enfance jeunesse sur le territoire, à destination des familles, parents et des professionnels eux-mêmes, a pour vocation de favoriser l'interconnaissance entre tous les acteurs. Il doit avant tout permettre au lecteur de trouver rapidement l'interlocuteur ressources répondant à son besoin, selon la problématique de sa recherche (thématique, âge de l'enfant, etc).

En collaboration étroite avec le service Enfance-Jeunesse, le service Communication a conçu et élaboré le document correspondant au cahier des charges, en cohérence avec la « version numérique » sous forme de catalogue mise en place sur le nouveau site internet.

Edité à 3 500 exemplaires papier, le référentiel des partenaires Enfance Jeunesse du territoire a été diffusé en mai 2023.

Nouvel annuaire des services

L'annuaire des services est un outil indispensable, nécessaire au bon fonctionnement des services, car il favorise la connaissance des agents entre eux.

La réorganisation de certains services ainsi que les arrivées et départs successifs de plusieurs agents avaient rendu la dernière version, un peu vieillissante, obsolète.

Une nouvelle mouture d'annuaire des services a donc été mise en œuvre, avec une version strictement « interne » destinée aux seuls agents, indiquant les n° de lignes directes et les n° de portables professionnels.

Une version « externe », destinée aux DGS des mairies du territoire, et qui ne conservera que la ligne principale de la Communauté de Communes sera réalisée prochainement.

Perspectives 2024

- Développer le Kit d'accueil des nouveaux agents (Fiches).
- Organiser une nouvelle journée de cohésion pour les agents.
- Conduire et piloter l'habillage des espaces communs du siège.
- Mettre en place le nouveau marché pour la réalisation des calendriers de collecte des déchets pour 2025 à 2028.
- Renforcer la présence de la collectivité sur le réseau professionnel LinkedIn.

Contexte

L'office de Tourisme Communautaire Damgan – La Roche Bernard Tourisme est missionné par Arc Sud Bretagne pour assurer la promotion de l'offre touristique du territoire de la Communauté de Communes.

Sous le statut d'EPIC (Etablissement Public d'Intérêt Commercial), il est dirigé par un Comité de Direction composé de 13 élus communautaires et 12 socio-professionnels (hôteliers, camping, établissement de loisirs, associations,...). 9 agents permanents assure son fonctionnement.

Les missions de l'Office de Tourisme

Accueillir, informer, conseiller

Accueil et information des visiteurs toute l'année, opérations d'accueil hors les murs, vente de prestations touristiques, diffusion de la documentation, connexion wifi gratuite

Animer le réseau de professionnels

- Ateliers et cafés numériques
- Envoi de newsletters
- Accompagnement aux classements et labels



Gérer la taxe de séjour / équipements

Musée de La Vilaine maritime, salles d'exposition et de réunion (bureau de Damgan)

Commercialiser

- Produits groupes packagés
- Visites guidées pour les individuels et les groupes
- Billetterie dans les antennes et en ligne sur le site internet

Priorité de l'année

« Assurer l'accueil, la promotion du territoire, la coordination des partenaires et la communication »

Communiquer et promouvoir

- Edition du magazine et des guides festivités, réalisation de brochures en interne,
- Gestion et développement du site internet,
- Animation des réseaux sociaux,
- Production de contenus photos et vidéos sur les 12 communes,
- Accueil de blogueurs, journalistes, reportages TV, radios,
- Représentation de la destination auprès des partenaires,



Chiffres clés

Accueil

23 500

demandes traitées (mail, téléphone, guichet)

95 % Demandes de Français

5 % Demandes d'étrangers

94 750

visiteurs accueillis

51 % Damgan

33% Muzillac

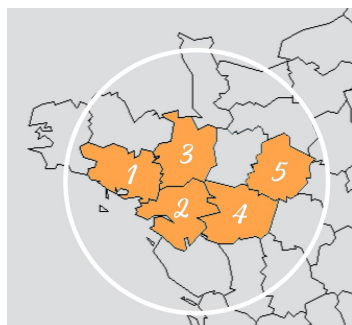
16 % La Roche-Bernard

Top 5 des visiteurs français :

Morbihan, Loire-Atlantique, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Sarthe

Top 5 des visiteurs étrangers :

Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, Suisse, Pays-Bas)



source : Damgan La Roche-Bernard Tourisme RA 2023

Site internet et réseaux sociaux

5 17 500

visites sur le site internet

19 000

abonnés à la page Facebook

6 300

abonnés au profil Instagram

33 633

vues annuelles de la chaîne Youtube

374

abonnés à la page LinkedIn

Partenariats et régie publicitaire

342

partenaires

45 300 €

de partenariats encaissés

17 400 €

de régie publicitaire encaissés

Webcam
Rivière et
port de
Pénéréf

Webcam
Grande
plage
Damgan

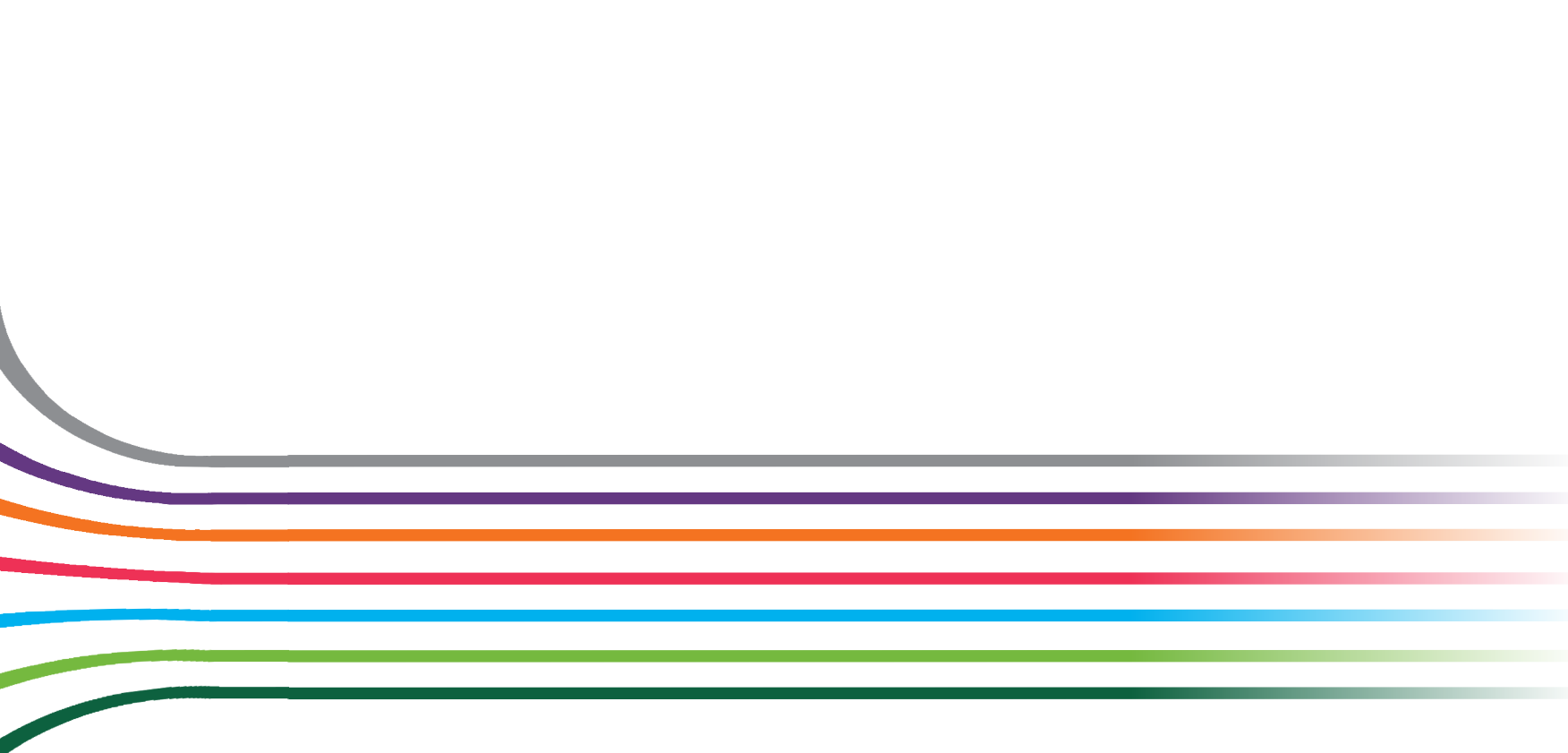
Visiter
La Roche-
Bernard

Podium des pages les plus
recherchées



Perspectives 2024

- Refonte du guide «Festivités»
- Lancement d'une démarche Tourisme et Handicap
- Réorganisation des missions de l'équipe
- Créer de nouveaux contenus vidéos
- Lancer un schéma d'accueil et de diffusion de l'information



Communauté de Communes
Arc Sud Bretagne
Allée Raymond Le Duigou
56190 MUZILLAC
02 97 41 46 26 - www.arc-sud-bretagne.fr

